

L'Etat mise à fond sur les smart-grids

La ministre de l'Écologie, du Développement durable et de l'Énergie Delphine Batho s'est rendue au congrès SG Paris 2013 pour féliciter les premiers pas concrets du projet de poste électrique intelligent de RTE... et pour rappeler l'implication de l'Etat sur la question de la transition énergétique.

La Ministre de l'écologie, du développement durable et de l'énergie aime la technologie. Pour preuve, cette année, elle n'a pas hésité à se rendre au congrès SG Paris pour remettre aux lauréats leur Smart Award (voir liste en encadré). Et pour démontrer son vif intérêt, elle a également tenu à faire le tour des stands des exposants avant

une courte allocution, à l'occasion du lever de voile sur le projet de poste intelligent de RTE et plusieurs industriels français. « Quand on voit toutes les solutions présentées ici, on voit que l'objectif de réduire la consommation par deux d'ici à 2050 est un objectif crédible et réaliste », commentait-elle après sa visite des stands.

Adapter nos modèles

Un an presque jour pour jour après sa nomination, la ministre a conscience de l'importance du débat sur la transition énergétique. « Le grand défi de la transition énergétique, c'est le découplage entre l'évolution de la consommation énergétique et la croissance économique et c'est en investissant dans l'efficacité énergétique passive ou active que l'on va pouvoir réduire la pointe électrique, réduire notre consommation et intégrer les défis posés par les énergies renouvelables intermittentes dans les réseaux électriques »,

explique-t-elle. « Cela nécessite une adaptation de nos modèles qui est en discussion actuellement dans le cadre du débat national, notamment autour de la question des systèmes locaux énergétiques et de l'autoconsommation, une perspective que nous ouvrons pour prendre en compte les défis en termes d'infrastructure de réseaux qui demanderaient, sinon, des investissements difficilement soutenables ». Selon elle, la « bonne articulation » mettrait ainsi en œuvre une plus forte décentralisation, associée à un réseau national qui garantirait une sécurité d'approvisionnement.

Plus de compteurs intelligents

Pour avancer sur le front de la transition énergétique, plusieurs points sont incontournables, à commencer par la création d'un « système économique pour les économies d'énergie ». C'est, selon la ministre, l'esprit des premières dispositions introduites dans la loi sur l'effacement, « avec les appels d'offres Effacement par RTE, sans attendre la mise en place du mécanisme de capacité, et la reconnaissance des effacements diffus, qui va permettre de donner une valeur aux économies d'énergie », explique-t-elle. Parallèlement, l'Etat veut accélérer l'adoption des compteurs intelligents. « Nous travaillons ardemment sur la question du déploiement du compteur Linky. Je souhaite que le lancement des appels d'offres soit décidé d'ici à la fin du mois de juin. En ce qui concerne le compteur intelligent Gazpar, l'équivalent de Linky dans le



Delphine Batho, lors de la présentation du projet « poste électrique intelligent ».

Les lauréats des Smart awards 2013

- CATÉGORIE SMART RÉSEAUX : **Projet VENTEEA (ERDF)**. Ce projet propose d'expérimenter le réseau haute tension du futur (HTA) en levant les freins technologiques, économiques et réglementaires.
- CATÉGORIE SMART MOBILITÉ (ET GRAND PRIX DU PUBLIC) : **Projet Infini DRIVE (G2mobility)**. Ce projet consiste à recharger massivement des véhicules électriques avec le minimum d'impact écologique et économique.
- CATÉGORIE SMART RÉSEAUX, SMART CITY : **Projet Minos System (Umpi Elettronica)** : Ce projet italien emploie le réseau existant électrique d'éclairage public pour le rénover en un réseau « Smart » avec le courant porteur en ligne.
- CATÉGORIE SMART HOME/BUILDING : **Projet Kergrid (Syndicat Départemental d'Energies du Morbihan)**. Ce projet permet d'aborder sur les plans technique, juridique et économique la question de la gestion des flux d'électricité et celle du stockage à l'échelle d'un bâtiment entre production, stockage et réseaux.
- CATÉGORIE SMART BUILDING : **Projet Lynx Wattseeker (Qualistéo)**. Ce projet permet l'identification précise et très rapide des consommations par zones, appareils et usages dans les bâtiments, permettant d'économiser pour un coût d'instrumentation réduit.

gaz, sur la base de la délibération de la commission de régulation de l'énergie qui aura lieu mi-juin, le gouvernement décidera du déploiement du compteur », déclare-t-elle. Et la ministre de rappeler que le déploiement de Linky « permettra la création de 10 000 emplois en France »... Et pas question de s'arrêter là. « La première brique ce sont les compteurs intelligents. La deuxième sera de rendre tous les dispositifs d'efficacité énergétique active éligibles à tous les systèmes de soutien aux économies d'énergie (certificats d'économie d'énergie, crédit d'impôt développement durable...). Il y a aussi en préparation le décret sur les économies d'énergie dans le secteur du tertiaire pour un certain nombre d'entreprises de taille importante. Ce décret prévoit qu'il y ait cette double dimension : à la fois l'efficacité énergétique passive du bâtiment mais aussi les usages de l'énergie », annonce Delphine Batho.

Innovation et simplification administrative

Autre engagement fort du gouvernement pour le développement des smart-grids, le soutien à l'innovation technologique. « C'est l'essence des programmes d'investis-

sements d'avenir. Aujourd'hui sont rendus publics 8 nouveaux lauréats des Appels à manifestation d'intérêt, qui sont co-pilotés par l'Ademe et le CGI. C'est le troisième appel à manifestation d'intérêt réseaux électriques intelligents qui dévoile 8 lauréats dont le poste intelligent ». Et ce n'est pas fini. « A la demande du Président de la République, nous élaborons un nouveau programme d'investissements d'avenir et j'ai proposé au premier ministre qu'il y ait un volet smart-grid dans ce futur programme ».

Enfin, qui dit smart-grid dit réseau. Un aspect à ne pas négliger dans les discussions futures. « Les défis que nous allons avoir à relever vont nécessiter la construction ou le renouvellement d'un certain nombre d'infrastructures de réseau. J'ai demandé à la direction générale de l'énergie et du climat et à la direction générale de prévention des risques de me faire des propositions en matière de simplification administrative pour les travaux d'infrastructure sur ces réseaux, tout en tenant compte des études les plus récentes en ce qui concerne les lignes à haute tension sur les impacts sanitaires. On peut faire évoluer les procédures pour faciliter la réalisation de ces infrastructures et ce sera l'objet d'un des volets ou de certaines dispositions qui prendront place dans la loi de programmation pour la transition énergétique ». ■